

Les espaces naturels de Lorient Agglomération interdits d'accès

Suite aux tempêtes Céline et Ciaran et compte tenu des risques de coup de vent annoncés par Météo France dans les prochains jours, Lorient Agglomération en lien avec les mairies concernées, interdit jusqu'à nouvel ordre l'accès aux espaces naturels qu'elle gère.

En effet, même si les équipes chargées de l'entretien sont à pied d'œuvre afin de sécuriser les sites, les risques de chutes d'arbres ou de branchages et la présence de débris ou de souches sur les sentiers peuvent s'avérer dangereux. Les sites concernés sont :



- Le domaine du Lain et l'étang du Verger à Gestel
- Les rives du Ter à Lorient, Ploemeur et Larmor-Plage
- Le parc océanique de Kerguelen à Larmor plage
- Le domaine du Bunz et parc de l'île de Locastel à Inzinzac-Lochrist

Un affichage des arrêtés communaux d'interdiction sera mis en place sur les principaux accès de ces sites.

Par ailleurs, la digue du Symbole, située sur le pourtour de l'étang de Kermelo (rives du Ter) fera l'objet de travaux du lundi 6 au jeudi 9 novembre.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agгло-lorient.fr
<https://www.lorient-agгло.bzh/actualites/espace-presse/>

